



Gestionnaire de lit

Famille : Soins
Sous-famille : Coordination en santé
Code métier : XX

▶ Informations générales

Définition :

Recueillir et analyser, au quotidien, les informations pour anticiper et optimiser l'affectation des patients hospitalisés et la gestion des lits et places du périmètre d'exercice.

Autres appellations :

Gestionnaire de flux patients
Gestionnaire de séjours.

▶ Activités

- Affectation du lit le plus adéquat aux patients dans le respect des règles établies
- Alerte sur les incidents, les dysfonctionnements et les risques relatifs à la gestion des lits
- Archivage des documents permettant une traçabilité des échanges avec les services cliniques (annulations...)
- Assistance, conseil et formation des équipes, des utilisateurs
- Contrôle de la cohérence des données / informations spécifiques au domaine d'activité
- Contrôle permanent du statut des patients à hospitaliser et hospitalisés dans le logiciel de gestion des lits
- Diffusion de la disponibilité des lits aux gardes administratives et soignantes
- Paramétrage de l'outil de gestion des lits
- Réception, contrôle et traitement des demandes d'hébergement et mise en œuvre de solutions pour les hébergements hors périmètre gérés par la cellule de gestion des lits
- Recueil des informations orales et écrites relatives aux prévisions et flux de patients (entrées, transferts et sorties)
- Relance des services cliniques pour une exhaustivité des informations nécessaires à la gestion des lits (motif d'entrée...)
- Renseignement et suivi d'indicateurs sur l'activité de gestion des lits
- Saisie des données relatives aux préprogrammés et aux non-programmés et mise à jour des mouvements entrées/sorties (programmations, déprogrammations, non venues) dans le logiciel de gestion des lits

▶ Savoir-Faire

- Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations critiques / particulières, dans son domaine de compétence
- Analyser et optimiser un / des processus



- Analyser et prioriser des informations
- Argumenter et convaincre avec un ou plusieurs interlocuteurs (interne et externe)
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou la personne accueillie et / ou son entourage
- Décider entre différentes propositions
- Identifier, analyser des erreurs dans la communication ou le traitement d'informations et en rechercher les causes
- Négocier des accords sur des affectations ou des conditions d'affectation momentanées
- Travailler en équipe / en réseau
- Utiliser des logiciels métiers
- Utiliser une procédure, un langage, un protocole, une réglementation

► **Connaissances requises**

Description	Niveau de connaissance
Accueil téléphonique	
Bureautique	
Classement et archivistique	
Communication / relations interpersonnelles	
Éthique et déontologie professionnelles	
Gestion du stress	
Médicales générales et/ou scientifiques	
Organisation et fonctionnement interne de l'établissement	
Règles d'hébergement et thésaurus des pathologies	
Soins	

► **Informations complémentaires**

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Médecins pour validation et demandes d'affectation des patients
- Equipe soignante pour échange d'informations sur les mouvements de patients et pour informations complémentaires sur la prise en charge des patients
- Urgences des spécialités prises en charge par la cellule de gestion des lits pour validation médicale de l'admission des patients
- Patients pour régulation de la programmation du séjour
- Cadres pour décision d'affectation pour des patients dont la situation nécessite une expertise poussée
- Cadre paramédical de pôle pour arbitrage
- Administrateur de garde pour réalisation d'hébergement hors pôle en situation exceptionnelle
- Technicien d'information médicale pour renseignements sur les hébergements complexes en vue d'un juste codage.

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Niveau II



Diplôme d'Etat d'infirmier.

Correspondances statutaires éventuelles :

Infirmier diplômé d'Etat
Infirmier anesthésiste
Infirmier de bloc opératoire
Puéricultrice
(Personnel de catégorie A).

Passerelles :

Coordinateur de parcours en santé
Cadre d'unité de soins et d'activités paramédicales.